



Saint-Louis-de-Blandford, le 17 mars 2020, le 13 mars dernier, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois. Cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la **protection de la santé** de la population.

Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées, particulièrement celles de 70 ans et plus, puisqu'elles sont davantage à risque de complications.

En ce concerne St-Louis-de-Blandford prenez note que l'aréna, le gym, la bibliothèque, les salles communautaires, le centre d'interprétation de la canneberge (CIC) et la salle de conseil sont fermés pour une période indéterminée afin de prendre des mesures de précautions préventives pour minimiser les impacts d'une contamination par le virus COVID-19 pour nos citoyens ou nos employés, **à partir du 17 mars 2020** et pour une période indéterminée, **le bureau municipal sera fermé temporairement** à toute personne, à l'exception des employés. La protection de la santé et de la sécurité de notre population sont des priorités pour la municipalité de St-Louis-de-Blandford.

Vous pouvez toujours joindre les membres du personnel du lundi au jeudi de 8h30 à 16h soit par téléphone [819-364-7007](tel:819-364-7007) ou par courriel info@saint-louis-de-blandford.ca. Tous les membres de l'équipe continueront de travailler, soit du bureau, soit sous forme de télétravail.

Nous sommes conscients que ces mesures engendreront un ralentissement des opérations. Nous ferons tous les efforts nécessaires dans le but d'arriver à l'aboutissement de vos dossiers dans des délais raisonnables.

Si la COVID-19 vous inquiète, vous pouvez contacter, sans frais, le [1 877 644-4545](tel:18776444545).

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

